

# **LE PROJET PEDAGOGIQUE**

« Faire partager notre passion du cirque, proposer une approche adaptée à chacun d'apprentissage et de recherche dans les différentes techniques abordées, développer le travail de création et de composition de numéros ou de spectacles »

## **Chapitre 1: PRESENTATION GENERALE**

« LES KIPOUNI'S », une compagnie de cirque professionnelle qui propose des spectacles en plein air, en salle ou sous chapiteau ainsi que des actions de sensibilisation aux arts du cirque en milieu scolaire ou péri-scolaire avec la direction et l'animation de l'**Ecole de Cirque de Saint-Etienne**.

### **Une école pour tous :**

Participant à l'éducation populaire, sans prosélytisme ni élitisme, dont les activités sont praticables par le plus grand nombre, dans le respect des différents publics, de la législation, de la formation, de la santé, de la sécurité des individus dans le souci d'une qualité pédagogique.

### **Une école pour chacun :**

Enseignant dans le respect de la personne, en favorisant son épanouissement et en proposant les arts du cirque comme outils éducatifs, dans un environnement qui permet les expériences et développe la créativité de l'individu.

Dans un contexte tant collectif qu'individuel, induisant des savoir-faire et des savoir-être qui privilégient l'autonomie, la responsabilité et la capacité de choix et d'action.

### **Une école pour les arts du cirque :**

Lieu de rencontre, proposant une pratique pluridisciplinaire, intégrant tous les arts du mouvement et de l'expression, visant à promouvoir les arts du cirque en s'ouvrant à leurs dimensions pédagogique, culturelle et artistique.

Lieu d'échange, mis en réseau avec les autres écoles, permettant une pratique artistique de qualité.

Lieu de transmission où les intervenants s'impliquent dans l'enseignement de leurs techniques et le partage de leurs expériences.

### **Objectifs généraux :**

Disciplines : acrobatie (portés), jonglerie (foulard, balle, anneau, massue, assiette chinoise, bâton du diable, diabolo, boîte à cigares), équilibre sur matériel (boule, bobine, fil, vélo, monocycle, rouleau américain, échasse), aériens (trapèze fixe/ballant, tissu, cerceau, corde, mât chinois), jeu d'acteur (théâtre, clown).

Ateliers de découverte et d'initiation pour enfants (6/7 ans et 8/10 ans), adolescents (11/14 ans), adultes (15/17 ans et +18 ans).

Ateliers de perfectionnement pour les élèves (ados/adultes) ayant une pratique d'au moins 2 ans.

## **Chapitre 2 : ACCUEIL / SECURITE / SANTE (pratiquants)**

### **Accueil :**

- Relations avec les parents : possibilité d'échanges en fin de cours, courrier, mail, téléphone ;
- Diffusion du projet pédagogique par affichage sur le lieu de pratique des ateliers et téléchargeable sur le site internet.

### **Sécurité :**

- Tenue vestimentaire appropriée ;
- Mis en place d'un environnement adapté ;
- Discours de prévention ;
- En fonction des exercices, parade ou utilisation d'une longe ;
- Pour la parade, elle peut se faire par l'un des pratiquants (entraide, socialisation) ou par l'intervenant selon le choix de ce dernier ;
- Pour la longe, elle ne peut être utilisée que par l'intervenant compétent.

**Santé :**

- Fiche sanitaire + certificat médical ou autorisation parentale/personnelle pour chaque pratiquant ;
- Cahier de liaison avec fiche de liaison pour les relations avec le corps médical et les parents ;
- Dossier individuel mis à jour pour un « suivi dans le temps » du pratiquant.

**Chapitre 3 : FORMATION / PEDAGOGIE (intervenants)**

« Il n'y a pas une pédagogie mais des pédagogies : l'intervenant doit toujours être à l'écoute du pratiquant et adapter sa démarche et ses propositions en fonction du comportement de ce dernier »

**Pédagogie :**

- Lieu de pratique : gymnase Tardy à Saint-Etienne (de septembre à mai) et sous chapiteau au Parc Couriot (de mai à juin) ;
- Matériel mis à disposition par la municipalité (tapis, plints) ;
- Matériel appartenant à la compagnie (jonglerie, objets d'équilibres, trapèzes) ;
- Ecriture d'un projet éducatif en concertation avec l'équipe pédagogique ;
- Bilan en fin d'année scolaire et mise à jour annuelle de ce projet en prévision de la saison suivante.

**Formation :**

- Tous les intervenants sont qualifiés et possèdent leur BIAC (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque) et/ou BPJEPS (Activités du Cirque). Ils peuvent être secondés par des stagiaires en formation au sein de la structure ;
- Mise en commun des compétences et des expériences pour une auto-évaluation de l'équipe pédagogique (bilan trimestriel) ;
- Formation continue avec l'AFDAS en fonction des besoins ;
- Pour certaines techniques spécifiques, intervenants extérieurs ;
- Développement des échanges avec d'autres écoles de cirque du département ou de la région.

**Chapitre 4 : DEMARCHE ARTISTIQUE**

« Elle est au cœur du projet puisque là réside toute la différence entre les Arts du Cirque et une autre pratique physique ou sportive : les techniques acquises doivent être les mots-clés d'un langage culturel »

**Au niveau de l'école :**

- Représentations en fin d'année sous le chapiteau de la compagnie ;
- Participations aux rencontres régionales et nationales des écoles de cirque (FREC / FFEC), aux Pistes Ouvertes de l'Ecole de Cirque de Lyon (ECL) ;
- Création d'une troupe amateur (classe artistique) susceptible de se produire ponctuellement lors d'événements culturels locaux ou régionaux ;
- Ouverture à des partenaires culturels : écoles de musique, de danse, de théâtre etc...
- Panneau d'information sur les événements culturels locaux, régionaux ou nationaux ;
- Mise à disposition de documents (livres, vidéos).

**Au niveau du pratiquant :**

- Aborder le travail artistique par le biais de l'écoute musicale, du jeu d'acteur, de l'expression corporelle ;
- Sensibiliser le pratiquant à la mise en piste par la création de spectacles ou de numéros ;
- Susciter une démarche artistique du pratiquant (réflexion, proposition, action) à partir des techniques acquises ;
- Eduquer les pratiquants au spectacle vivant (sorties collectives).